Date de mise en ligne : 4 avril 2025

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00024** du - 2 AVR. 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
SYNDICAT INTERCOMMUNAL CIMETIERE
Domicilié (e) 15 Av de la Fontaine Saint Martin
94460 Valenton

En vue de la réalisation : RD 102

Sur un terrain sis AV DU PDT J F KENNEDY - RD 102
Cadastré AM308

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 2 AVR 2025

Madame le Maire
Conseillère départementale

DAUP - MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (Val-de-Marne)

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 25 00024** du - 2 AVR 2025 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,